

Adresse de la société populaire de Bleymard (Lozère) qui invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que les ennemis soient terrassés, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Bleymard (Lozère) qui invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que les ennemis soient terrassés, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 117;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25091\\_t1\\_0117\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25091_t1_0117_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

vertu, entre les traîtres et les amis fidèles du peuple, entre les royalistes et les républicains. Lassé des crimes des factieux, le génie de la liberté assis au haut de la montagne sainte, terrassa de sa foudre vengeresse, la horde impure des conspirateurs; mais abusant de la Confiance qu'ils avaient usurpée, ces monstres entraînerent dans leur chute tout ceux dont l'obstination criminelle prit la place de la surprise et de l'erreur; le fédéralisme armé des traits de la calomnie et secondé par l'ambition des intrigants, lutta quelque temps contre l'unité de la République et fit à la patrie des playes profondes et douloureuses; mais citoyens représentants, votre courage surmonta tous les dangers. Athlètes intrépides de la liberté, les premiers instants de votre victoire furent signalés par une constitution vraiment républicaine, le gouvernement démocratique fut sanctionné par le peuple et succéda à l'anarchie. Bientôt nos ennemis qui comptoient moins sur leurs forces que sur nos divisions intestines furent terrassés de toutes parts: la vendée fut détruite, les tirans tremblèrent sur leurs trônes ébranlés, les agitateurs, les accapareurs, les égoïstes, les conspirateurs payerent de leur tête les crimes dont ils avaient lassé la patience du peuple tous les ennemis de la Révolution subirent la peine due à leurs forfaits. Depuis le 31 mai 1793 jusqu'à ce jour tous nos instants sont marqués par les victoires du peuple français et par les sages décrets de ses représentants.

Legislateurs, vous avez acquis sur tout de nouveaux droits à notre reconnaissance par votre décret sur les idées religieuses et morales. vous avez foudroyé l'athéisme, ce monstre infernal qui voulait exiler la vertu et la probité du territoire français pour établir à jamais le règne du vice et de l'immoralité: recevez nos remerciements et les expressions de notre joie.

Lorsque nous apprimes que des assassins avoient voulu attenter à la vie de Robespierre et de Collot d'Herbois, nos cœurs furent un instant comprimés; mais ils se dilaterent bientôt lorsque nous vîmes que cette providence qui rend nos armées victorieuses, avoit sauvé les jours des plus intrépides défenseurs de la cause de la liberté.

Parcourés votre carrière glorieuse montagnards vertueux; nous vous félicitons aujourd'hui d'avoir mis la victoire, la vertu et la moralité à l'ordre du jour: à pareille époque l'année prochaine, nous nous féliciterons avec vous de la chute de tout les trônes et de la paix universelle que les peuples de l'Europe auront concluë sous vos auspices. S. et F. Vive la République, vive la Montagne!»

FOURNES (*maire*), DUCRU, LABARTHE (*off. mun.*), GRACH PUJOL, FONTÉS (*Secret.*), PUECH, JALABERT, GAUBER (*off. mun.*), FOURGASSIÉ, CADELET, ROGER, RICARD, BONIFAS, LAROQUES, SILVANT, J.P.P. RODIERE (*substitut*), BERTRAND, GALAN (*off. mun.*) [et 10 signatures illisibles].

travaux, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que nos ennemis soient terrassés et les bienfaits de la révolution assurés.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bleymard, *s.d.*; Au présid. de la Conv.] (2).

« Citoyen president

Je suis chargé, comme president, par la société de cette commune, de te faire parvenir, une adresse pour la convention nationale, que tu voudras bien les faire connoître, et l'assurer qu'elle contient l'expression de ses sentiments, de sa reconnaissance et de son attachement à la Sainte Montagne. S. et F. Vive la République et la Montagne!»

SAVINIOLE.

[Bleymard, 12 flor. II].

« Citoyens représentants du peuple

Les premiers axens, d'une société populaire et montagnarde dans sa naissance, sont de vœux pour la patrie, vous êtes la terreur de ses ennemis, ils ne résisteront point à ses ressources et à votre énergie, nous vous devons un hommage fortement prononcé.

Louange à la Montagne, par elle la république vient encore une fois d'être garantie, du vain projet que les despotes conjurés avoient formé en repandant la corruption, nous vous félicitons sur ce courage intrépide par lequel vous avez surmonté tous les obstacles;

Vous avez depuis long temps juré de sauver la Patrie, ou de mourir sous ses débris, votre serment n'a pas été inutile, plusieurs fois vous l'avez preservée par vos sages lois; aussi nous avons repeté depuis longtemps votre serment avec l'enthousiasme qui vous le dicta, nous ne l'oublierons jamais les dangers qui nous menaçoient de toutes parts, les maux qu'ils nous prepaioient, notre confiance, nos craintes, vos engagements, votre gloire, la prospérité de la chose publique, le salut du peuple, le desespoir de l'aristocratie expirante; du fanatisme et du fédéralisme confondus, leurs efforts et ceux de nos ennemis, vous invitent et vous commandent imperieusement de continuer vos fonctions, en restant à votre poste, et travaillant sans relache, comme vous l'avez fait, aux basses de notre félicité commune, jusques au moment où tous nos ennemis seront entierement terrassés, et que vous puissiez jouir avec nous des bienfaits que nous prepare la Révolution, et recevoir pour lois les couronnes immortelles que l'humanité triomphante vous aura préparé

Vive la république, vive la montagne, et les montagnards; perissent à jamais les traîtres les despotes et les tirands». Certifié conforme à la minute inserée au procès verbal.

SAVINIOLE (*présid.*), [et 2 signatures illisibles].

## 10

Les membres composant le comité de surveillance et révolutionnaire de Belvez, départe-

(1) P.V., XL, 92. B<sup>n</sup>, 6 mess. (Suppl<sup>t</sup>).

(2) C 309, pl. 1203, p. 5 et 6.